

Rapport des vice-présidentes à temps partiel pour l'Assemblée générale annuelle de 2023

L'année écoulée a été l'occasion de faire un examen approfondi des rouages de l'Institut ainsi qu'une réflexion sur les services que nous devons fournir et les ressources dont nous avons besoin pour les mettre en œuvre. En tant que vice-présidentes à temps partiel, il peut être très difficile de jongler avec nos engagements, mais notre dévouement a permis d'apporter des changements bénéfiques au sein des portefeuilles qui nous ont été attribués. Au cours de l'année, la vice-présidente Fréchette a œuvré à la mise à jour de nos statuts et de nos politiques. Un travail considérable a été réalisé, en collaboration avec le Comité des statuts et politiques (CSP), afin d'examiner les changements de politique et les statuts des organismes constituants et de recommander leur approbation (voir le rapport du CSP pour plus d'informations). Elle a travaillé à la planification du Congrès 2023 de l'Institut, d'une durée de quatre jours, qui comprend notre Assemblée générale annuelle (AGA). Elle collabore également avec le Sous-comité des motions pour examiner toutes les motions proposées pour l'Assemblée générale annuelle, en aidant la table d'honneur à assurer le succès de l'événement.

Après la nomination de la déléguée syndicale nationale, Judith Leblanc, nous avons pu, en tant que vice-présidents, coopérer avec elle pour veiller à ce que des actions notables soient menées pour faire évoluer le modèle des délégué-es syndicaux-ales comme prévu. Un travail important a été réalisé en concertation avec le personnel, le Comité d'apprentissage, de formation et de mentorat et les directeurs régionaux.

Au printemps dernier, la vice-présidente Henshaw s'est rendue dans le nord du Manitoba pour soutenir le personnel infirmier du Nord et voir ses conditions de travail ainsi que les problèmes auxquels il est régulièrement confronté. Nous poursuivons notre collaboration avec la présidence de l'équipe de consultation des Services aux Autochtones Canada afin de mettre en avant ces questions pour qu'elles soient résolues.

Au début de l'été, des réunions de médiation ont eu lieu avec le représentant du Conseil du Trésor sur les griefs du groupe TI concernant la sous-traitance, ce qui a abouti à un message clair du Conseil du Trésor selon lequel des audiences devraient être programmées pour huit griefs afin de régler la situation. La première audience était prévue pour novembre 2023. Nous avons pu présenter des rapports à notre Groupe de travail sur la consultation afin que les président-es des équipes ministérielles soient au courant des sommes dépensées pour les contrats relatifs aux professions exercées par nos membres.

Le travail des vice-présidentes à temps partiel est dynamique et l'année écoulée n'a pas dérogé à la règle lorsqu'il s'est agi de traiter les questions qui nous étaient présentées par les membres directement, par le Conseil consultatif, par les groupes et par les équipes de consultation. Nous avons assisté à diverses réunions, notamment celles du Conseil consultatif mixte de la fonction publique, et nous avons représenté l'Institut à l'Assemblée générale du CTC.

Nous sommes déterminées à représenter les intérêts de nos membres et nous continuerons à nous acquitter de nos devoirs et responsabilités au mieux de nos capacités. Nous tenons à ce que vous sachiez que vous pouvez vous adresser à l'un-e ou l'autre d'entre nous à tout moment pour poser des questions ou demander de l'aide.

Vos vice-présidentes à temps partiel,

Stéphanie Fréchette

Eva Henshaw